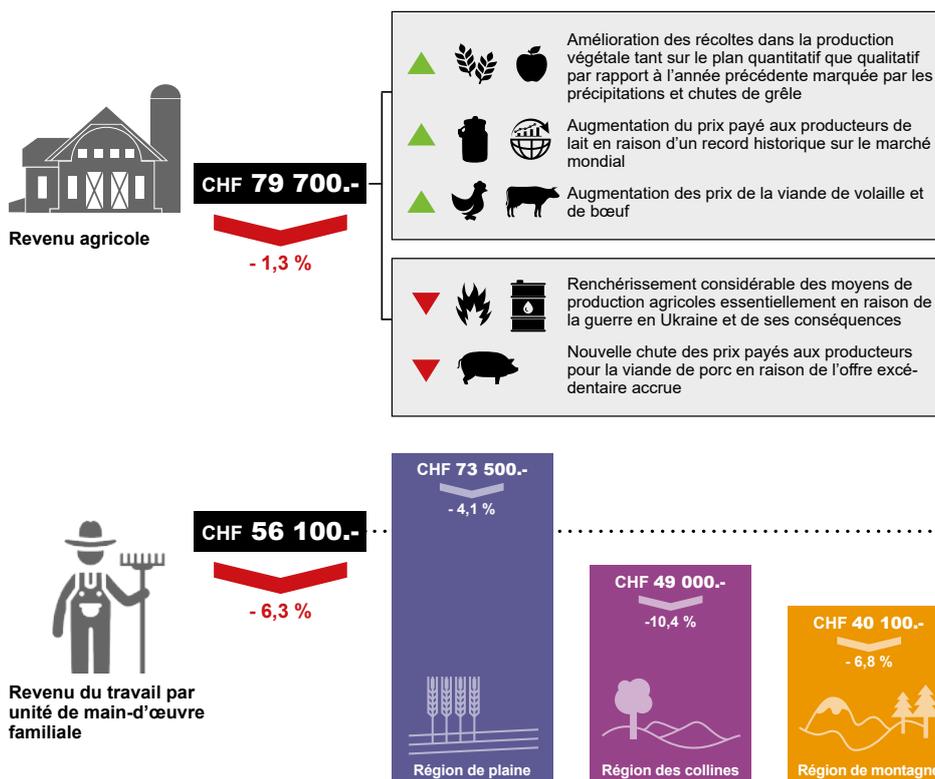


Évolution économique de l'agriculture suisse en 2022

Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Novembre 2023

Revenu agricole 2022 et évolution par rapport à 2021



Source : Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus. Toutes les données sont des valeurs moyennes.

Auteur-e-s

Pierrick Jan
Dierk Schmid
Swetlana Renner
Petra Schiltknecht
Daniel Hoop

En 2022, le revenu agricole a baissé de 1,3 % par rapport à l'année précédente et s'élevait en moyenne à 79 700 francs par exploitation. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon aléatoire du Dépouillement centralisé des données comptables des exploitations agricoles. Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont détaillés dans l'infographie ci-dessus.

Le revenu agricole rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale et les capitaux propres investis dans l'exploitation. L'intérêt calculé des capitaux propres, après

avoir été trois années égal à zéro, s'élevait à 4400 francs en 2022 en raison du revirement des taux d'intérêt. Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a, quant à lui, baissé de 0,5 % à 1,34 postes à temps plein par rapport à 2021. Ceci a conduit à une baisse du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale de 6,3 % à 56 100 francs. Le revenu extra-agricole des ménages agricoles a augmenté de 1,8 %, atténuant ainsi le recul du revenu agricole. Il en a résulté une baisse du revenu total de 0,7 %.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture¹. Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille.

Les données de la comptabilité financière sont fournies par les chef/fes d'exploitation ou par les fiduciaires de manière anonyme. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Les variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG, 2023) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p. ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitations. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total) ou du calcul des flux de trésorerie, seules les données des entreprises individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation) sont disponibles.

Les données des 2503 exploitations de l'échantillon, qui ont été relevées pour l'exercice comptable 2022, peuvent être pondérées et extrapolées aux 32 924 exploitations représentées (univers statistique sélectionné). Les plus petites exploitations, qui, ensemble, représentent moins de 5 % de la valeur de production potentielle d'une région, ne sont pas représentées dans l'échantillon. Lors de l'échantillonnage, la taille des exploitations est calculée à l'aide de coefficients de produit standard, fixés par l'OFS pour chaque catégorie de surface et d'animaux (Renner *et al.*, 2018). L'actualisation de ces coefficients par l'OFS a eu pour effet de faire entrer dans l'univers statistique 2022 une partie des petites exploitations exclues les années précédentes. Il s'agissait principalement d'exploitations avec élevage de chevaux et de bovins.

Des informations détaillées sur le nombre d'exploitations représentées ainsi que sur la précision des estimations sont disponibles dans la statistique des revenus dans l'agriculture (<http://www.statistiquedesrevenus.ch>).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2503 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2022, 1720 exploitations (69 %) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes

approches permet de mettre en évidence un éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base de l'échantillon complet pondéré (panel non-cylindré, ci-après appelé «échantillon complet»), qui contient toutes les exploitations enquêtées, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tableaux annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindré pondéré, ci-après appelé «échantillon constant»). Il est important de souligner ici que l'échantillon constant représente une plus petite partie de l'univers statistique et qu'il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. Une description détaillée du système de relevé actuel du Dépouillement centralisé des données comptables peut être consultée dans le rapport méthodologique du DC (Renner *et al.*, 2018).

Produits et charges

Produits en hausse

En 2022, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élevaient à 389 900 francs par exploitation et ont augmenté de 2,8 % par rapport à l'année précédente (tableau 1 en annexe 1). Cette hausse est due à la production végétale, dont les produits se sont redressés après les événements météorologiques extrêmes de l'année 2021. En revanche, les produits de la production animale sont, dans l'ensemble, restés presque inchangés.

Le produit monétaire de la production végétale a augmenté de 16,3 % par rapport à 2021. Malgré des températures supérieures à la moyenne et un manque de pluie persistant (MétéoSuisse, 2023), l'année 2022 peut être considérée comme une bonne année pour la production végétale. Cela vaut en particulier en comparaison avec l'année précédente, qui avait été marquée par de mauvaises récoltes en raison des conditions météorologiques. L'arboriculture, la viticulture et les grandes cultures (céréales, oléagineux et betteraves sucrières), notamment, ont réalisé en 2022 des récoltes nettement meilleures que l'année précédente, à la fois en termes de quantité et – à l'exception des betteraves sucrières – de qualité (LID, 2022; Agristat, 2022; Schmid *et al.*, 2023). Même si certaines cultures (p. ex. les pommes de terre) ont souffert des conditions trop sèches de l'été 2022, les évolutions positives l'ont largement emporté. Par ailleurs, la hausse des prix a également contribué à l'augmentation du produit monétaire de la production végétale (Agristat, 2023; Schmid *et al.*, 2023). Les oléagineux et les céréales, en particulier, ont enregistré des prix nettement plus élevés dans le contexte d'une situation tendue sur les marchés agricoles internationaux suite à la guerre en Ukraine (Schmid *et al.*, 2023).

Le produit monétaire de la production animale est resté quasiment inchangé, avec une hausse de seulement 0,2 %. Ce résultat cache toutefois des évolutions opposées qui s'annulent mutuellement. Dans la production laitière, le volume de production a diminué de 2,6 % (Agristat *et al.*, 2023).

¹ L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Une comparaison des deux relevés est disponible dans l'encadré en page 5.

Parallèlement, le prix payé aux producteurs de lait a augmenté de 7,9 % par rapport à l'année précédente, poursuivant ainsi une hausse entamée en 2017 pour la sixième année consécutive (Agristat *et al.*, 2023). Cette évolution s'explique par une demande toujours très soutenue face à une offre tendue sur le marché mondial. Cette situation, combinée à l'augmentation des coûts de production due à l'inflation et renforcée par la guerre en Ukraine, a conduit à un record historique du prix mondial du lait (Kozak *et al.*, 2022). Le volume de la production de viande bovine a enregistré un léger recul (-1,3 %) par rapport à l'année précédente, tandis que les prix des bovins de boucherie ont augmenté de 4,2 % (Proviande, 2023; Agristat, 2023). En fin de compte, les produits monétaires de la production de viande bovine ont donc augmenté. La production de viande de volaille a continué à augmenter en raison de la demande (+2,0 %; Proviande, 2023), ce qui, combiné à des prix plus élevés (+6,5 %; Agristat, 2023), a entraîné une hausse des produits. Dans la production porcine, les produits ont fortement baissé pour la deuxième année consécutive. Malgré la baisse des prix de la viande de porc l'année précédente, due au cycle du porc, la production a augmenté de 1,2 % en 2022 (Proviande, 2023). Cette évolution, combinée à une baisse de la demande de viande de porc de 1,2 % (Proviande, 2023), a entraîné une nouvelle chute de 13,8 % des prix payés aux producteurs. Ces derniers ont atteint un niveau historiquement bas (Agristat, 2023).

Les produits des immeubles de l'exploitation, qui ont enregistré une hausse de 5,9 %, ont eu également un impact positif en 2022. Cette évolution est due à l'augmentation des recettes des locations des terres et des loyers ainsi qu'à l'augmentation de la valeur locative de l'appartement de la cheffe, du chef d'exploitation. Cette valeur locative est considérée comme un produit dans le compte de résultat, car l'exploitation supporte également les charges liées à l'appartement du chef d'exploitation. Les paiements directs (contributions cantonales comprises) par exploitation sont restés pratiquement inchangés en moyenne (+0,5 %), alors que le montant total des paiements directs versés par la Confédération au secteur agricole n'a pas varié.

Prix des moyens de production en hausse

Les charges totales moyennes ont augmenté de 4 % pour atteindre 310 300 francs par exploitation. La guerre en Ukraine et ses conséquences ont entraîné une hausse massive du prix des sources énergétiques, qui s'est traduite par un renchérissement général considérable des moyens de production agricoles (+9,8 %; Agristat, 2023). Le bloc de charges qui comprend les carburants («Entretien, réparations, remplacement des immobilisations corporelles meubles, charges de véhicules et de transport», +10,8 %) a été le plus fortement touché. Par ailleurs, les charges spécifiques de la production végétale pour les matières, marchandises et services (p. ex. engrais minéraux et produits phytosanitaires) ont également augmenté de 9,9 %. Les charges spécifiques de la production animale et des achats d'animaux ont augmenté de 1,3 %. Alors que les prix des aliments pour animaux ont fortement augmenté (+8,8 %; Agristat, 2023), les prix des porcelets et des gorettes, et donc les charges liées à leur achat, ont fortement diminué en raison de l'offre excédentaire sur le marché porcin. Les charges de personnel ont augmenté de 6,1 % par rapport à l'année précé-

dente, ce qui s'explique par l'augmentation du nombre d'employés.

Revenu agricole

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, a baissé en moyenne de 1000 francs (1,3 %) pour atteindre 79 700 francs par exploitation (tab. 1). L'intervalle de confiance à 95 % est compris entre 77 600 francs et 81 700 francs.

Tab. 1 : Revenu agricole moyen (en francs par exploitation) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2021	80 700	78 500	82 900
	2022	79 700	77 600	81 700
Région de plaine	2021	99 900	95 800	104 100
	2022	100 600	96 900	104 300
Région des collines	2021	73 100	69 700	76 400
	2022	70 100	67 000	73 200
Région de montagne	2021	61 100	57 900	64 400
	2022	59 700	56 700	62 600

L'évolution du revenu agricole a été différente selon les régions (tab. 2). C'est dans la région de plaine que les produits ont le plus augmenté (+4,7 %), ce qui, du fait de la forte augmentation des charges (+5,7 %), s'est traduit par un revenu agricole pratiquement inchangé (+0,6 %). Dans la région des collines, les produits ont enregistré une augmentation moins importante (+2,7 %) que dans la région de plaine. Cette évolution, combinée à une hausse des charges de 4,5 %, a entraîné une baisse du revenu agricole de 4,1 %. Les exploitations de la région de montagne ont également enregistré une baisse du revenu agricole (-2,4 %). Cette situation s'explique par la baisse des produits (-1,5 %), qui n'a pas pu être entièrement compensée par la diminution des charges (-1,2 %).

Tab. 2 : Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2021 et 2022 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	-1,3 %	-0,5 %
Région de plaine	+0,6 %	-0,1 %
Région des collines	-4,1 %	-2,0 %
Région de montagne	-2,4 %	+0,6 %

L'analyse des résultats de l'échantillon constant (cf. tableau 2) montre qu'une partie des différences observées entre les régions est liée à un effet d'échantillonnage. Dans l'échantillon constant, le revenu agricole est resté pratiquement stable dans les régions de plaine et de montagne (respectivement -0,1 et +0,6 %), alors qu'il a reculé de 2,0 % dans la

région des collines. Le recul plus marqué dans la région des collines s'explique par le fait que cette région – en raison de l'orientation de sa production – a beaucoup moins profité du redressement des produits des cultures végétales que la région de plaine et qu'elle a, en même temps, été beaucoup plus touchée que la région de montagne par la chute des prix sur le marché porcin.

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Il sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. L'intérêt calculé du capital propre, qui était égal à zéro ces dernières années en raison des taux d'intérêt négatifs des obligations fédérales, s'élevait à 0,78 % en 2022, ce qui correspond à 4400 francs. Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est resté quasiment identique (-0,5 %) par rapport à l'année précédente, avec 1,34 unité de main-d'œuvre familiale par an. Par conséquent, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a diminué de 6,3 % (-3700 francs) pour atteindre 56 100 francs (tab. 3 et 4).

Avec 73 500 francs, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale en région de plaine était 50 % plus élevé que dans la région des collines (49 000 francs) et 83 % plus élevé que dans la région de montagne (40 100 francs). En 2022, les trois régions ont enregistré un recul du revenu du travail par rapport à l'année précédente (tab. 4). C'est dans la région des collines que ce recul a été le plus marqué (-10,4 %). Dans les régions de montagne et de plaine, il s'élevait respectivement à -6,8 et -4,1 %. Si l'on fait abstraction de l'effet d'échantillonnage en se concentrant sur l'échantillon constant (tab. 4), les différences entre les régions sont un peu moins marquées. La variation du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale reste toutefois plus importante dans la région des collines (-7,0 %) que dans les régions de plaine et de montagne (-4,5 et -4,0 %). En moyenne des trois années 2020 à 2022, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 91 %, 65 % et 58 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois dernières années (tab. 5).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations).

En 2022, le revenu extra-agricole s'élevait à 35 100 francs (tableau 1 en annexe) et a donc augmenté de 1,8 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 1100 francs du revenu issu des activités professionnelles salariées a été le principal moteur de cette évolution. La baisse du revenu total de 0,7 %, ce qui le porte à 110 500 francs, est due à la baisse

du revenu agricole. Les revenus extra-agricoles représentaient en moyenne 32 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 130 000 francs, dans la région des collines à 103 100 francs et dans la région de montagne à 90 800 francs. Le revenu extra-agricole revêt une plus grande importance dans les régions des collines et de montagne, où il représente respectivement 36 et 35 % du revenu total, que dans la région de plaine, où il ne représente que 27 %.

Tab. 3 : Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2021	59 800	58 100	61 600
	2022	56 100	54 500	57 600
Région de plaine	2021	76 600	73 500	79 600
	2022	73 500	70 600	76 300
Région des collines	2021	54 600	51 800	57 500
	2022	49 000	46 500	51 500
Région de montagne	2021	43 100	40 500	45 700
	2022	40 100	37 900	42 400

Tab. 4 : Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2021 et 2022 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	-6,3 %	-5,1 %
Région de plaine	-4,1 %	-4,5 %
Région des collines	-10,4 %	-7,0 %
Région de montagne	-6,8 %	-4,0 %

Tab. 5 : Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2020–2022.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	69 600	46 500	38 500
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	76 600	71 700	66 600

* Source : Enquête sur la structure des salaires de 2018 et de 2020 (OFS 2020 et OFS, 2022), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS 2023).

Calcul des flux de trésorerie

Par rapport au compte de résultat, le calcul des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités de l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière, composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique combien d'argent est disponible à la fin de l'année. Par rapport à l'année précédente, les entrées de trésorerie provenant des activités de l'entreprise ont diminué de 4,4 %,

soit 4500 francs, pour atteindre 97 000 francs (tableau 2 en annexe). Cette baisse est donc plus importante que celle du revenu agricole. Elle est due aux postes sans effet sur les liquidités, dont le revenu de l'agriculture est corrigé pour arriver aux flux de trésorerie agricoles.

Dans le domaine privé, les entrées de trésorerie issues des revenus annexes des familles d'agriculteurs ont diminué de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Les sorties de trésorerie dues aux dépenses privées des ménages ont, quant à elles, progressé de 1,3 %. Il en résulte un solde disponible pour les investissements ou le remboursement des dettes (flux de trésorerie Entreprise et Privé) de 55 900 francs par ménage agricole. Ce solde a diminué de 9,3 % par rapport à 2021. Les investissements nets ont diminué de 3500 francs (-5,7 %) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 58 600 francs. Il en a résulté un solde négatif de flux de trésorerie avant activité de financement (manque de financement) de 2700 francs. Les entrées de trésorerie issues des opérations de financement (acquisition de capital moins remboursement du capital) s'élevaient en moyenne à 4100 francs. Il en a résulté un excédent de trésorerie, c'est-à-dire une variation positive des liquidités figurant au bilan entre le début et la fin de l'année, d'un total de 1400 francs par ménage agricole. Les investissements sont soumis à un effet d'échantillonnage. Si l'on fait abstraction de cet effet (échantillon constant), les investissements diminuent davantage (-17,2 %), ce qui est probablement dû à la fois aux incertitudes conjoncturelles en lien avec le fort renchérissement des moyens de production agricole et à la hausse des taux d'intérêt.

Bibliographie

- Agristat, 2022. [L'année agricole 2022 : rétrospective et perspectives. AGRISTAT Actuel 22-12](#). Union Suisse des Paysans (éd), Brugg.
- Agristat, 2023. [Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation. Chapitre 8 : Prix, salaires, intérêts](#). Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Agristat, TSM fiduciaire sàrl, Producteurs Suisses de Lait (PSL), Switzerland Cheese Marketing AG, Interprofession du lait, 2023. [Statistique laitière de la Suisse – 2022](#). Agristat, TSM, PSL, SCM, IP Lait (ed.), Brugg & Berne.
- Kozak O., Renner S., Jan P. & Gazzarin C., 2022. [World dairy market : challenges and opportunities. Main findings of the 23rd IFCN dairy conference](#). Agroscope Science N°140. Agroscope, Ettenhausen
- LID, 2022. [Die Schweizer Landwirtschaft 2022](#). Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Berne.
- MétéoSuisse, 2023. [Bulletin climatologique année 2022](#). Genève.
- OFAG, 2023. [Système d'information sur la politique agricole SIPA](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFS, 2017. [Regards sur l'économie primaire suisse. Les deux baromètres de l'agriculture suisse](#). Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2020. Enquête sur la structure des salaires 2018. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2022. Enquête sur la structure des salaires 2020. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du Dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les boucllements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118). Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques. Les complémentarités et les différences entre les deux statistiques sont décrites en détails dans OFS (2017).

- OFS, 2023. Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2010–2022. Indice suisse des salaires. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Proviande, 2023. [Le marché de la viande 2022](#). Proviande société coopérative, Berne.
- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. [Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten : Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung](#). Agroscope Science No 68, Agroscope, Ettenhausen.
- Schmid D., Hoop D., Renner S. and Jan P., 2023. [Résultats des branches de production 2022 – Échantillon Gestion de l'exploitation](#). Agroscope.

Remerciements

Agroscope remercie les chef/fes d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données pour leur précieuse collaboration au relevé.

Informations complémentaires

D'autres résultats du Dépouillement centralisé des données comptables, ainsi qu'un glossaire sont disponibles dans la publication «Statistique des revenus dans l'agriculture 2022» qui est mise en ligne gratuitement sur www.statistiquedesrevenus.ch. Une présentation sur l'évolution des revenus en 2022 et ses causes peut également être consultée sur ce site.

Tableau annexé 1 : Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine				
	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	
Nombre d'exploitations	2086	2503	417	20.0	890	1031	141	15.8%	
Exploitations représentées	32 783	32 924	141	0.4	13 774	13 799	25	0.2%	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	11.6	12.3	0.7	5.7%	11.9	11.8	-0.1	-1.1%
Terres en intégralité en location	%	15.2	16.1	0.9	5.9%	16.0	16.5	0.5	3.3%
Main-d'œuvre	UTA	1.90	1.93	0.03	1.4%	2.10	2.16	0.06	2.8%
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.34	-0.01	-0.5%	1.31	1.30	-0.01	-0.6%
Surface agricole utile (SAU)	ha	27.4	27.4	0.0	0.1%	29.9	29.9	0.0	-0.1%
dont terres assolées ouvertes	ha	7.2	7.2	-0.1	-1.1%	14.2	14.0	-0.2	-1.3%
dont prairies	ha	19.2	19.4	0.2	1.1%	14.4	14.7	0.3	2.4%
dont cultures pérennes	ha	0.5	0.4	-0.1	-17.3%	1.1	0.90	-0.2	-15.3%
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	35.6	35.9	0.3	0.9%	39.0	39.5	0.5	1.3%
dont bovins	UGB	26.9	26.9	0.1	0.3%	27.1	27.5	0.3	1.3%
dont petits ruminants	UGB	1.0	1.2	0.2	15.9%	0.5	0.6	0.1	18.7%
dont porcs	UGB	4.9	4.6	-0.2	-4.7%	7.2	6.7	-0.5	-6.9%
dont volaille	UGB	2.1	2.3	0.2	9.2%	3.3	3.7	0.4	12.5%
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.30	1.31	0.01	0.8%	1.30	1.32	0.02	1.4%
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1 108 483	1 138 661	30 179	2.7%	1 320 051	1 352 709	32 658	2.5%
Actifs circulants	Fr.	262 244	269 341	7 097	2.7%	317 241	324 292	7 051	2.2%
Immobilisations	Fr.	846 238	869 320	23 082	2.7%	1 002 810	1 028 418	25 608	2.6%
Passifs	Fr.	1 108 483	1 138 661	30 179	2.7%	1 320 051	1 352 709	32 658	2.5%
Capital étranger	Fr.	544 859	579 235	34 376	6.3%	649 972	683 907	33 935	5.2%
Capital propre	Fr.	563 624	559 427	-4 197	-0.7%	670 079	668 802	-1 276	-0.2%
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	22 806	17 288	-5 517	-24.2%	22 941	20 063	-2 878	-12.5%
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	552.4	510.9	-41.5	-7.5%	554.0	463.9	-90.0	-16.3%
Degré de financement étranger	%	49.2	50.9	1.7	3.5%	49.2	50.6	1.3	2.7%
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	116.2	116.1	-0.1	-0.1%	117.7	117.1	-0.6	-0.5%
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.4	14.2	-0.2	-1.3%	14.2	13.8	-0.4	-2.8%
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	18.7	18.6	-0.1	-0.5%	18.5	18.3	-0.3	-1.4%
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.5	2.4	-0.1	-2.5%	2.3	2.2	-0.1	-2.5%
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	3.2	3.2	-0.1	-1.8%	3.0	2.9	0.0	-1.1%
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.30	1.31	0.01	0.8%	1.30	1.32	0.02	1.4%
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	583 663	591 310	7 647	1.3%	628 130	626 115	-2 015	-0.3%
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	379 176	389 927	10 752	2.8%	493 065	515 993	22 928	4.7%
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	351 140	360 965	9 826	2.8%	460 661	482 392	21 731	4.7%
dont produits des végétaux	Fr.	50 918	59 231	8 313	16.3%	103 650	121 741	18 090	17.5%
dont produits des animaux	Fr.	187 485	187 898	413	0.2%	235 501	236 119	618	0.3%
dont produits de produits transformés	Fr.	13 709	13 603	-106	-0.8%	22 928	23 044	116	0.5%
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	15 626	16 187	561	3.6%	20 654	21 775	1 121	5.4%
Paiements directs	Fr.	78 492	78 854	363	0.5%	74 158	74 454	295	0.4%
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	25 305	26 790	1 485	5.9%	29 309	30 466	1 157	3.9%
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	2 268	1 775	-493	-21.7%	2 275	2 574	299	13.1%
- Charges totales	Fr.	298 467	310 265	11 799	4.0%	393 117	415 437	22 320	5.7%
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	126 136	130 299	4 163	3.3%	177 525	185 540	8 015	4.5%
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	18 089	19 885	1 796	9.9%	33 472	38 007	4 535	13.5%
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	88 243	89 400	1 157	1.3%	113 550	114 981	1 432	1.3%
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	35 574	37 754	2 180	6.1%	52 554	57 439	4 885	9.3%
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	118 607	123 350	4 743	4.0%	141 168	148 932	7 763	5.5%
dont amortissements et ajustements	Fr.	47 218	47 887	669	1.4%	55 081	57 293	2 212	4.0%
dont charges générales d'exploitation	Fr.	17 546	18 189	643	3.7%	21 284	22 742	1 458	6.9%
= Revenu agricole (RA)	Fr.	80 709	79 662	-1 047	-1.3%	99 948	100 556	608	0.6%
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	0	4 364	4 364	n.d.	0	5 217	5 217	n.d.
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	80 709	75 298	-5 411	-6.7%	99 948	95 339	-4 609	-4.6%
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.34	-0.01	-0.5%	1.31	1.30	-0.01	-0.6%
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	59 822	56 081	-3 741	-6.3%	76 555	73 452	-3 103	-4.1%
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	111 284	110 506	-777	-0.7%	129 177	130 009	832	0.6%
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	76 804	75 394	-1 410	-1.8%	94 065	94 300	236	0.3%
Revenu extra-agricole	Fr.	34 480	35 112	633	1.8%	35 112	35 709	597	1.7%

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; n.d. = non disponible; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1 : Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne				
	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	
Nombre d'exploitations	675	766	91	13.5 %	521	706	185	35.5 %	
Exploitations représentées	8965	9031	66	0.7 %	10044	10094	50	0.5 %	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.2	11.5	1.3	12.9 %	12.4	13.5	1.2	9.4 %
Terres en intégralité en location	%	12.7	14.3	1.66	13.1 %	16.4	17.2	0.73	4.5 %
Main-d'œuvre	UTA	1.75	1.80	0.05	2.8 %	1.75	1.72	-0.04	-2.1 %
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.35	0.01	1.1 %	1.42	1.40	-0.02	-1.7 %
Surface agricole utile (SAU)	ha	25.1	25.1	0.0	0.1 %	25.9	26.0	0.1	0.5 %
dont terres assolées ouvertes	ha	4.4	4.4	0.1	1.3 %	0.3	0.3	0.0	-1.6 %
dont prairies	ha	20.2	20.2	0.0	0.2 %	24.9	25.0	0.1	0.6 %
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	-23.6 %	0.1	0.1	0.0	-31.3 %
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	38.6	38.7	0.2	0.5 %	28.2	28.4	0.2	0.7 %
dont bovins	UGB	29.9	29.6	-0.3	-1.1 %	23.8	23.9	0.1	0.3 %
dont petits ruminants	UGB	1.0	1.1	0.1	14.6 %	1.8	2.0	0.3	15.3 %
dont porcs	UGB	5.3	5.1	-0.1	-2.3 %	1.4	1.4	0.0	3.2 %
dont volaille	UGB	1.9	2.2	0.3	15.1 %	0.8	0.6	-0.2	-22.8 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.54	1.54	0.01	0.4 %	1.09	1.09	0.00	0.2 %
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1051444	1076540	25097	2.4 %	869256	901627	32371	3.7 %
Actifs circulants	Fr.	250198	260345	10147	4.1 %	197575	202270	4694	2.4 %
Immobilisations	Fr.	801246	816196	14950	1.9 %	671681	699357	27676	4.1 %
Passifs	Fr.	1051444	1076540	25097	2.4 %	869256	901627	32371	3.7 %
Capital étranger	Fr.	528472	577881	49409	9.3 %	415336	437353	22016	5.3 %
Capital propre	Fr.	522972	498659	-24313	-4.6 %	453920	464274	10354	2.3 %
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	24586	16325	-8261	-33.6 %	21030	14357	-6674	-31.7 %
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	532.6	586.5	53.9	10.1 %	572.2	567.3	-4.8	-0.8 %
Degré de financement étranger	%	50.3	53.7	3.4	6.8 %	47.8	48.5	0.7	1.5 %
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	115.1	116.0	1.0	0.9 %	114.4	114.1	-0.3	-0.3 %
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.3	14.0	-0.4	-2.6 %	14.8	15.1	0.4	2.6 %
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	22.0	21.5	-0.5	-2.3 %	16.1	16.5	0.5	2.9 %
SAU / actifs	ha SAU/100000 Fr.	2.4	2.3	-0.1	-2.2 %	3.0	2.9	-0.1	-3.1 %
UGB / actifs	UGB/100000 Fr.	3.7	3.6	-0.1	-1.9 %	3.2	3.2	-0.1	-2.9 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.54	1.54	0.01	0.4 %	1.09	1.09	0.00	0.2 %
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	600580	598261	-2319	-0.4 %	495535	524944	29409	5.9 %
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	338249	347317	9068	2.7 %	259521	255712	-3809	-1.5 %
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	311322	319235	7913	2.5 %	236487	232305	-4182	-1.8 %
dont produits des végétaux	Fr.	17566	22011	4445	25.3 %	8371	7077	-1294	-15.5 %
dont produits des animaux	Fr.	195007	197827	2820	1.4 %	114924	113094	-1830	-1.6 %
dont produits de produits transformés	Fr.	6637	7441	804	12.1 %	7379	6210	-1169	-15.8 %
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	14066	15177	1110	7.9 %	10122	9451	-671	-6.6 %
Paiements directs	Fr.	72752	72415	-337	-0.5 %	89558	90632	1074	1.2 %
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	24604	26242	1638	6.7 %	20439	22255	1816	8.9 %
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	2200	1570	-630	-28.6 %	2319	867	-1451	-62.6 %
- Charges totales	Fr.	265174	277229	12055	4.5 %	198382	196048	-2335	-1.2 %
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	112208	118746	6538	5.8 %	68095	65118	-2977	-4.4 %
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	10005	10707	702	7.0 %	4207	3321	-886	-21.1 %
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	86932	91299	4366	5.0 %	54709	52730	-1979	-3.6 %
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	26252	27653	1401	5.3 %	20610	19881	-728	-3.5 %
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	110459	114210	3751	3.4 %	94938	96555	1617	1.7 %
dont amortissements et ajustements	Fr.	44133	46135	2003	4.5 %	39189	36595	-2594	-6.6 %
dont charges générales d'exploitation	Fr.	15666	16013	347	2.2 %	14097	13909	-187	-1.3 %
= Revenu agricole (RA)	Fr.	73075	70088	-2987	-4.1 %	61139	59664	-1475	-2.4 %
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	0	3890	3890	n.d.	0	3621	3621	n.d.
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	73075	66199	-6877	-9.4 %	61139	56043	-5096	-8.3 %
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.35	0.01	1.1 %	1.42	1.40	-0.02	-1.7 %
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	54647	48991	-5656	-10.4 %	43069	40143	-2926	-6.8 %
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	105960	103108	-2852	-2.7 %	91771	90762	-1009	-1.1 %
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	69350	65625	-3724	-5.4 %	60063	58546	-1517	-2.5 %
Revenu extra-agricole	Fr.	36610	37482	872	2.4 %	31708	32216	508	1.6 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'œuvre; n.d. = non disponible; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2 : Calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine			
	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21
Nombre d'exploitations	2 086	2 503	417	20.0 %	890	1 031	141	15.8 %
Exploitations représentées	32 783	32 924	141	0.4 %	13 774	13 799	25	0.2 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 99 467	94 510	-4 957	-5.0 %	122 937	117 369	-5 568	-4.5 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 72 304	71 003	-1 302	-1.8 %	88 288	88 643	355	0.4 %
Amortissements	Fr. 47 303	48 118	815	1.7 %	55 565	57 076	1 511	2.7 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -1 397	-931	466	33.3 %	-1 583	-1 501	83	5.2 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -3 671	-8 395	-4 724	-128.7 %	-4 042	-11 276	-7 234	-179.0 %
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -15 072	-15 284	-212	-1.4 %	-15 290	-15 573	-283	-1.8 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 2 064	2 516	451	21.9 %	2 139	2 676	536	25.1 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 101 532	97 026	-4 506	-4.4 %	125 076	120 044	-5 032	-4.0 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -39 862	-41 116	-1 254	-3.1 %	-52 281	-55 282	-3 001	-5.7 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 20 907	20 467	-440	-2.1 %	19 223	18 651	-572	-3.0 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 60 769	61 583	814	1.3 %	71 504	73 933	2 430	3.4 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 61 670	55 910	-5 760	-9.3 %	72 796	64 763	-8 033	-11.0 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 62 120	58 587	-3 534	-5.7 %	63 195	67 124	3 929	6.2 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -451	-2 677	-2 226	-493.8 %	9 601	-2 362	-11 962	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 7 307	4 089	-3 218	-44.0 %	-1 647	1 426	3 073	n.d.
= Variation des liquidités*	Fr. 6 856	1 412	-5 444	-79.4 %	7 954	-935	-8 889	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 5 308	5 231	-76	-1.4 %	6 244	6 314	71	1.1 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 29	27	-2	-6.3 %	27	25	-2	-7.0 %

Toutes les données : valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne			
	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21	2021	2022	Δ absolue 22 vs 21	Δ en % 22 vs 21
Nombre d'exploitations	675	766	91	13.5 %	521	706	185	35.5 %
Exploitations représentées	8 965	9 031	66	0.7 %	10 044	10 094	50	0.5 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 88 991	86 685	-2 306	-2.6 %	77 010	70 623	-6 387	-8.3 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 65 475	61 833	-3 643	-5.6 %	56 736	55 332	-1 404	-2.5 %
Amortissements	Fr. 43 610	46 841	3 231	7.4 %	39 400	37 175	-2 225	-5.6 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -1 403	-575	828	59.0 %	-1 137	-477	660	58.0 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -3 215	-5 497	-2 282	-71.0 %	-3 576	-7 072	-3 496	-97.8 %
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -15 476	-15 917	-441	-2.8 %	-14 414	-14 336	78	0.5 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 2 941	3 019	78	2.7 %	1 175	1 856	680	57.9 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 91 932	89 704	-2 228	-2.4 %	78 185	72 479	-5 707	-7.3 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -34 132	-33 282	849	2.5 %	-28 146	-28 948	-801	-2.8 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 23 064	23 873	808	3.5 %	21 258	19 907	-1 351	-6.4 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 57 196	57 155	-41	-0.1 %	49 405	48 855	-550	-1.1 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 57 800	56 421	-1 379	-2.4 %	50 039	43 531	-6 508	-13.0 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 69 513	65 311	-4 202	-6.0 %	54 028	41 147	-12 881	-23.8 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -11 712	-8 889	2 823	24.1 %	-3 989	2 384	6 373	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 18 340	11 383	-6 957	-37.9 %	9 560	1 237	-8 323	-87.1 %
= Variation des liquidités*	Fr. 6 628	2 493	-4 135	-62.4 %	5 571	3 621	-1 951	-35.0 %
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 5 076	5 011	-66	-1.3 %	4 042	3 757	-285	-7.1 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 29	28	-1	-4.9 %	33	31	-2	-5.9 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible;

* Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités

Impressum

Éditeur	Agroscope, Tänikon 1 8356 Ettenhausen www.agroscope.ch
Renseignements	Pierrick Jan, pierrick.jan@agroscope.admin.ch Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch
Traduction	Service linguistique Agroscope
Mise en page et impression	Brüggli Medien, Romanshorn

Abonnement et changements d'adresses	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : verkauf.zivil@bbl.admin.ch
Téléchargement	www.statistique-des-revenus.ch
Copyright	© Agroscope 2023
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)

Exclusion de responsabilité : Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.